



Réunion du Conseil Municipal du 4 juillet 2016

L'an deux mille seize, le 4 juillet à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 30/06/2016

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Ginette KANOU, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Nadège OLLIER, Isabelle BAPTISTE.

Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, André TARDY, Guy BEAU.

Absents excusés : Emmanuel DIDIER.

Secrétaire : Bernard JARDY.

1 -Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 6 juin 2016.

2-PLANIFICATION TRAVAUX ECOLE

Le Conseil approuve les choix de la commission bâtiments pour les travaux qui sont à réaliser à l'école, à savoir :

- le changement du portail avec mise en place d'un visiophone et d'un digicode, l'entreprise LAMURE est retenue pour un montant TTC de 5 788.93€.
- la création d'un placard dans la classe de maternelle par l'entreprise EURL COURT, pour un montant de 840€ TTC.

Le remplacement d'un tableau noir par un tableau triptyque ne pourra pas être prévu cette année par manque de budget.

Le Conseil confirme les choix de la commission à l'unanimité moins une voix (non-participation au vote de Claudine COURT).

3- CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR TRAVAUX SALLE DES FETES

Des travaux de changement des huisseries et d'isolation sont prévus au budget 2016.

Des devis ont été demandés à 3 entreprises pour les portes et fenêtres. Après étude de ceux-ci par la commission bâtiments, le conseil décide à l'unanimité de retenir les établissements Chataing pour les remplacements des huisseries côté sud de la salle des fêtes. Le montant H.T. des travaux s'élève à 24 681.62€ TTC.

Concernant l'isolation des plafonds de la scène, l'entreprise Muguet a été retenue pour un montant des travaux de 6 132.10€ TTC.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces 2 devis et autorise Madame le Maire à engager les travaux et à signer tous les documents afférents à ceux-ci : bons de commande, demandes de subventions.

4- PRESENTATION RAPPORTS ANNUELS EAU ET ASSAINISSEMENT DU SIVAP

Madame le Maire présente les rapports eau et assainissement 2015 du SIVAP.

Ces rapports sont à la disposition du public au secrétariat de mairie.

- Il n'y a pas eu d'augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement.
- La Saur a mis en place des moyens de détection pour localiser précisément les fuites sur le réseau d'eau potable.
- Le SIVAP a obtenu l'accord des services sanitaires (ARS) pour exploiter le nouveau forage de Granjon.
- Grézieux-le-Fromental adhère au syndicat pour la partie eau potable à partir du 1^{er} janvier 2016.
- La consommation moyenne des ménages est à nouveau en baisse : 96m³ pour une famille de 4 personnes au lieu de 120m³ quelques années auparavant.
- Les travaux de la nouvelle station d'épuration (coût 5 millions d'euros) se déroulent conformément au planning.

5- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CANTINE

L'association cantine prévoit l'achat d'un téléphone portable et l'ouverture d'une ligne mobile pour faciliter et sécuriser le travail du personnel cantine.

Après avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité l'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association cantine afin de participer à l'achat d'un téléphone et l'ouverture d'une ligne mobile pour le personnel de cantine.

La dépense sera inscrite au budget 2016.

6- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE

Madame le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention exceptionnelle de l'école pour l'aide au financement d'une classe volcan pour 48 élèves les 12, 13 et 14 octobre prochain.

Le Conseil rappelle qu'il avait décidé de participer au financement de « voyages » tous les 2 ans, or une subvention a été versée en 2015. Cette subvention n'étant pas prévue au budget de 2016, Après avoir délibéré, le Conseil vote contre à l'unanimité. Néanmoins, une subvention de ce type pourrait être étudiée lors de l'établissement du budget de 2017 si l'école en faisait la demande.

7- VALIDATION DU TABLEAU DES BESOINS DE FONCTIONNEMENT DE VOIRIE CLAF

Un reprofilage du parking de la salle des sports est prévu pour un montant de 1 872€, cette somme est prélevée sur notre enveloppe de fonctionnement financée par la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Travaux salle des fêtes : le montant des travaux HT s'élève à 5 110,09€ pour l'isolation et 24 681,62€ pour les huisseries.
- Commission voirie : suite aux augmentations des tarifs EDF ces dernières années (+14,5%), la CALF veut diminuer la consommation énergétique de l'éclairage public. Le Conseil préconise de maintenir l'éclairage actuel sur la route départementale, la rue de la Terrasse et le chemin de la Roche et de baisser l'intensité lumineuse sur les autres secteurs de la commune.
- Fête patronale : on déplore le fait que l'artificier ait laissé des déchets sur le site, il faudra être vigilant à l'avenir.
- Feux d'artifices privés : suite aux plaintes de riverains, prévoir un article sur le prochain bulletin pour sensibiliser les artificiers amateurs sur les nuisances qu'ils font subir à leur voisinage.
- Conventions avec les familles PAUMIER DRAGO et GRANGE pour occuper des terrains communaux limitrophes de leur domicile contre entretien des dites parcelles.
- Il n'y a pas de place dans le local technique au boule de la mare pour entreposer la remorque réfrigérée.
- Faire enlever les affiches du cirque par les employés communaux.
- Le conseil se prononce à l'unanimité contre la réédition d'un plan de la commune.
- Lotissement les Fauvettes : il est précisé que les « bateaux » appartiennent aux propriétaires, seule la chaussée est rétrocédée à la commune.
- Pollution du fossé en limite du lotissement la terrasse : nous attendons le rapport de la police de l'eau
- Préparation de l'inauguration du city stade : réunion lundi 25 juillet à 18h30.

Prochain conseil le mercredi 14 septembre à 20h

La séance est levée à 22h45.